

Le dossier coup de coeur

Le tapis roulant de la Part Dieu

Pour le visiteur, la première impression laissée par une ville est un souvenir qui ne s'efface pas. C'est pourquoi le fait de soigner les sorties de gare et les liaisons avec les transports urbains est primordial.

À Marseille, le touriste va devoir descendre d'immenses escalators pour prendre le métro ou de magistraux et spectaculaires escaliers pour descendre en ville. Quant à Paris, vous comprenez tout de suite que vous avez affaire à du sérieux notamment en comparant avec l'arrivée mémorable à Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir)... Si l'équipe de Nogent-le-Rotrou-en-lignes nous lit, rassurez-vous, nous n'avons rien contre votre ville !

Pour ce qui nous concerne, c'est-à-dire Lyon, en arrivant à la gare de la Part Dieu, il s'agissait de sortir de la gare avant de s'engouffrer dans un long et large couloir qui conduit au métro. Il passe sous la place Charles Béraudier, l'«esplanade» de la Part Dieu. Un couloir peu accueillant, souvent désert, insuffisamment éclairé qui pouvait provoquer chez certains un sentiment d'insécurité légitime. Surtout le soir où nombre de personnes pressaient le pas.

L'existence de couloir, on le sait, est due au fait que la station de métro Part Dieu du métro B est située sous le centre commercial. Rappelons-nous qu'en 1978, année de l'inauguration du métro, les deux gares principales de Lyon se situaient à Perrache et aux Brotteaux. La gare de la Part Dieu qui a été

inaugurée en 1983 suite à l'arrivée du TGV se trouve à 200 mètres de sa station de métro.

Bien sûr, dès 1978, il a été prévu d'installer un tapis roulant dans ce couloir sur le modèle de ceux que l'on trouve à Paris à la station Châtelet notamment. Mais l'investissement ne devait pas être prioritaire car pendant de longues années les 12 000 personnes qui passent chaque jour dans ce couloir ont pu entretenir leur forme physique.

Il faudra en effet attendre septembre 1995 pour que le SYTRAL vote la construction du tapis, l'inauguration ayant eu lieu le 22 décembre 1997 trois mois après le début des travaux en septembre. Le financement de 7 millions de francs de l'époque a été assuré moitié par le SYTRAL et moitié par le conseil régional.

Il s'agit d'un tapis de 70 mètres de long et de 3,6 mètres de large à double sens situé au milieu du couloir qui permet aux sportifs et autres gens pas pressés de passer à gauche ou à droite de celui-ci. Sa conception, notamment par son éclairage, a été étudiée pour rendre le lieu plus accueillant et plus rassurant, même si on peut penser que ça ne remplace pas une présence humaine.

De plus, on peut constater que sa fiabilité, comme tout couloir ou tapis mécanique qui se respecte, n'est que relative. Et quand il est encombré, notamment le vendredi soir, il est presque plus rapide de marcher à côté de lui.

À l'heure où le débat fait rage quant au lieu d'implantation du tramway LEA à l'est ou à l'ouest de la gare, cet exemple est assez parlant. L'hypothèse d'un tapis roulant à grande vitesse (TRGV) du type de celui que l'on trouve à la station parisienne Montparnasse Bienvenue qui serait construit pour relier la Villette à Vivier Merle sous la gare pose question. Serait-il fiable sachant que le TRGV parisien a des sautes d'humeur ? Serait-il réalisé dans des délais raisonnables bien inférieurs aux 19 ans de notre brave tapis classique ?

